



Osons tout pour les enfants!



Donner à la Fondation Saint-Pierre, c'est financer des projets concrets, dans de nombreux domaines liés à la santé infantile.

Grâce à la générosité de tous et à son champ d'action multipathologies, la Fondation Saint-Pierre vient en aide à des dizaines de milliers de nourrissons, d'enfants et d'adolescents malades ou handicapés (pathologies orthopédiques, diabète, obésité, cardiopathies, autisme et troubles du comportement...)

Outre son action historique, d'aide aux enfants et aux adolescents en difficulté, elle est en capacité de porter des projets de recherche et d'innovation, de mener des actions de prévention et de sensibilisation aux grandes causes de l'enfance et d'aider et d'accompagner les aidants.

Rejoignez-nous pour soutenir des projets innovants et en faire bénéficier les enfants.

Parce qu'ils sont la raison de tout oser !

15 €

Une semaine de repas financés

pour permettre aux parents de rester auprès de leur enfant hospitalisé

50 €

Une participation matérielle

pour l'achat de matériel médical innovant pour les enfants hospitalisés

100 €

Un atelier de musicothérapie

pour offrir une activité hebdomadaire et ludique à 10 enfants hospitalisés

150 €

Un soutien à la recherche

pour un projet d'innovation dans le domaine de la médecine infantile

2 000€

Un mois de prise en charge

pour un enfant autiste

Complétez le formulaire au verso et renvoyez-le accompagné d'un chèque, ou dans le cadre d'un don par virement, à :

Fondation Saint-Pierre – Direction Mécénat
371 avenue de l'Évêché de Maguelone
34 250 Palavas-les-Flots

La Fondation Saint Pierre est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Informations et brochure disponibles auprès de :
Matthieu Vezolles – Responsable Mécénat et Philanthropie – 04 67 07 75 94
matthieu.vezolles@fondationsaintpierre.org

Donnez-nous les moyens d'agir!

1. Je souhaite faire un don de

15 € 30 € 50 € 150 € 300 € €

- Au profit de** **Don libre** - affecté par la Fondation en fonction des besoins prioritaires
 24H Saint-Pierre - équipe soutenue :
 Autre - précisez :

Tout don est déductible : 66% de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **60% de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés**, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

2. Je réalise mon don par

- Chèque** - à l'ordre de la Fondation Saint-Pierre
 Virement - sur le compte du Crédit Agricole, Caisse régionale du Languedoc
BIC : AGRIFRPP835 - IBAN : FR76 1350 61 00 0029 3004 01 00 042
 Carte bancaire - sur le site www.fondationsaintpierre.org

2. Je renseigne mes coordonnées

Monsieur Madame

Nom Prénom

Date de naissance Email

Adresse

Code postal Ville

Téléphone fixe Téléphone mobile

Si organisme :

Raison sociale

SIREN Forme juridique

- Suite à mon don, je ne souhaite pas mon nom apparaisse dans les documents institutionnels de la Fondation Saint-Pierre.
 Je ne souhaite pas recevoir des informations de la Fondation Saint-Pierre, des invitations à ses évènements et des appels à la générosité.
 Je souhaite recevoir la brochure « Legs, donations et assurances-vie ».

La Fondation Saint-Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateur de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous jugez que nous n'avons pas respecté les dispositions légales.

Vous pouvez exercer un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données en contactant la Fondation par e-mail : donateur@fondationsaintpierre.org.